

Communication N° 23 - 2009 au Conseil communal

Séance du 9 décembre 2009

**Avenue de Lavaux
Renouvellement des conduites industrielles, mise en
séparatif, réfection partielle de la chaussée
Réaménagement du carrefour Lavaux - Samson Reymondin
Préavis N^{os} 4-2005 et 19-2007**

Madame la Présidente,
Mesdames et Messieurs les Conseillères et Conseillers,

En date du 11 mai 2005, le Conseil communal a accordé à la Municipalité un crédit de CHF 7'650'000.00 destiné à couvrir les frais liés à l'exécution de l'objet cité en titre.

Le 14 novembre 2007, ledit Conseil a accordé à la Municipalité un crédit complémentaire de CHF 490'000.00 destiné à couvrir les frais liés à des travaux imprévus.

Dès lors, le crédit global alloué pour ce chantier est de CHF 8'140'000.00.

Pour rappel, l'origine de cet important projet provient du remplacement impératif des câbles à haute et moyenne tension sur le tracé Perraudettaz-Lutry par les Services industriels de Lausanne.

Pour des raisons de synergie, une étroite collaboration entre les services des deux villes a permis aux différents réseaux de créer ou de remplacer des infrastructures indispensables à moyen et à long terme.

Ce chantier, d'une longueur d'environ 1200 m, a débuté le 4 octobre 2005. Au vu de l'importance des travaux, deux lots ont été exécutés simultanément par deux entreprises différentes. La pose des revêtements routiers finaux (tapis) a eu lieu durant l'été 2008.

Divers travaux de finition tels que la mise en place de l'éclairage sur les mâts TL définitifs du giratoire, les réaménagements paysagers et la remise en état de la place d'installation de chantier, partagée avec le chantier Arnold Reymond, ont été réalisés en 2009.

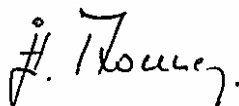
Les objectifs relatifs au remplacement des conduites industrielles, à la mise en séparatif et à la réfection de la chaussée sont pleinement atteints.

La présente communication a pour but de renseigner votre Conseil sur la décision prise par la Municipalité de procéder au boucllement des crédits d'investissement engagés pour la construction de l'objet cité en titre selon les indications ci-après :

- Le coût total du renouvellement des conduites industrielles, de mise en séparatif, de réfection partielle de la chaussée et du réaménagement du carrefour Lavaux - Samson Reymondin s'est élevé à CHF 8'095'857.39 (TTC).
- Ce chantier s'est achevé avec un coût global inférieur de CHF 44'142.61 par rapport aux demandes de crédit de CHF 8'140'000.00 (préavis N°s 4-2005 et 19-2007).

AU NOM DE LA MUNICIPALITE

Le syndic



Jean-François Thonney



La secrétaire



Corinne Martin